



« Pas d'accord, j'assume ! »

Le 19 octobre 2012, Amnesty International Belgique francophone vous invite à participer au sein de votre école à une journée nationale d'action.



L'année dernière, vous avez été nombreux à participer à la journée "Pas d'accord, j'assume !". Vous avez été plus de 120 écoles de Wallonie et Bruxelles à faire de cette journée une véritable réussite.

La journée avait commencé avec l'annonce de la libération du comédien birman Zarganar, qui a montré que la mobilisation a du sens et porte ses fruits. Cela vous a motivé pour continuer l'action et demander la libération de tous les autres prisonniers d'opinion au Myanmar. Plusieurs d'entre eux ont été libérés par la suite.

**Merci pour votre action, qui a contribué à faire progresser la liberté d'expression au Myanmar !**

Cette année, soyez encore plus nombreux à participer à « Pas d'accord, j'assume ! ». Le thème proposé pour la troisième édition est directement lié aux jeunes et à leurs droits. Dès la rentrée, tous nous nous unissons pour lutter contre l'utilisation des **enfants soldats**. Même s'ils ne font plus la une des médias, les enfants soldats existent toujours, dans de nombreux pays. Ils peuvent être soldats, mais aussi entre autres, porteurs, cuisiniers, espions ou esclaves sexuels. L'UNICEF estime à plus de 250 000 le nombre d'enfants prenant part aux conflits armés, dont les droits les plus essentiels sont violés.

Aborder cette thématique vous permettra de sensibiliser les élèves de l'école à différentes thématiques, comme entre autres les droits de l'enfant, la question de l'impunité, la problématique des armes légères.

**N'attendez plus, inscrivez-vous dès maintenant pour la journée du 19 octobre et aidez-nous à faire de la journée « Pas d'accord, j'assume » la plus grande journée nationale en faveur des droits humains !**

Une action concrète sera proposée ultérieurement et un dossier pédagogique ainsi qu'un livret d'exercices seront mis à disposition de toutes les écoles souhaitant travailler sur ce thème.

[Pour recevoir le dossier pédagogique en juillet, nous vous demandons de nous envoyer votre formulaire par mail, fax ou courrier avant le 30 juin 2012]



Laura LHOIR  
02/ 543 79 08  
llhoir@amnesty.be

